

Communiqué n° 24 du 5 août 2020

## **ARBORICULTURE**

### **DROSOPHILA SUZUKII**

Les conditions humides de ces derniers jours sont favorables au développement de la *D. suzukii*. En plaine, les récoltes d'abricots sont bien avancées. Les variétés les plus tardives doivent encore être récoltées.

Les captures de *D. suzukii* dans notre réseau de pièges sont en très légère augmentation, avec en moyenne 158 individus par piège et, dans les parcelles d'abricotiers, 230 individus par piège. Leur évolution hebdomadaire peut être suivie sur notre site <https://www.vs.ch/web/sca> > [protection des plantes](#) > [ravageurs](#) > [drosophila suzukii](#). La [décision de portée générale](#) pour la lutte contre *D. suzukii* s'y trouve également.

Concernant le monitoring sur fruits, sur les 100 abricots contrôlés, 11 % présentent des pontes de *D. suzukii*, mais les attaques sont variables selon les parcelles et la maturité des fruits (4 à 16 % de fruits attaqués).

Des pontes et des larves de *D. suzukii* ont été observées sur pêches.

Il est important de continuer les mesures d'hygiène (voir communiqué précédent).

### **COCHENILLE FARINEUSE**

Le développement de la 2<sup>e</sup> génération se poursuit. Les nymphes sont de plus en plus visibles à l'œil nu. Quelques mâles ont été capturés dans les pièges à phéromones, ce qui nous indique que certaines femelles ont probablement déjà atteint le stade adulte. Comme pour la 1<sup>ère</sup> génération, le développement des cochenilles est en avance d'environ 2 semaines par rapport à 2019.

Nous recommandons d'appliquer l'acétamipride (Gazelle SG, Basudin SG, Barritus Rex, Oryx Pro) cette semaine, ou au plus tard en début de semaine prochaine. Nous attirons à nouveau votre attention sur le délai d'attente de 3 semaines avant récolte. Cette matière active ne peut être appliquée qu'une seule fois contre la cochenille farineuse par année, et maximum 2 fois par parcelle et par année.

### **CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES**

Des perforations récentes ont été observées dans certains secteurs en début de semaine. Dans les vergers contrôlés, 0 à 1.4 % des fruits présentait des larves vivantes. Surveillez vos parcelles de pommiers et de poiriers, notamment celles situées en bordure des secteurs en confusion, afin de pouvoir intervenir à temps pour limiter les dégâts. En cas de soupçon de TOP, appliquer un produit efficace sur les deux ravageurs. Attention au délai d'attente avant récolte selon le produit utilisé et les variétés.

### **MOUCHE DE LA NOIX**

Les premiers individus ont été piégés ces dernières semaines. Le vol va se poursuivre jusqu'en septembre. La pose de pièges Rebell jaunes permet de limiter quelque peu ses dégâts. Les traitements peuvent réduire les attaques. Trois matières actives sont autorisées pour cet usage : le thiaclopride (Alanto), l'acétamipride (Gazelle SG, Basudin SG, Barritus Rex, Oryx Pro) et le kaolin (Surround).



# VITICULTURE

## UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

La fin de l'utilisation des produits phytosanitaires contre l'oïdium et le mildiou (à l'exception du cuivre) est fixée au 15 août. Si des symptômes de mildiou sont observables sur le feuillage, la protection de celui-ci doit être poursuivie (en fonction des précipitations) pour assurer le processus de maturation des raisins puis de la mise en réserve de la vigne. L'utilisation de bouillie bordelaise en fin de saison est adaptée grâce à sa très bonne rémanence.

Concernant les produits anti-botrytis, même si un traitement spécifique est déconseillé à ce stade, nous vous rappelons qu'ils sont applicables au plus tard jusqu'à la véraison (ou le 15 août en année tardive).

## FLAVESCENCE DOREE

Un cas de flavescence dorée a été mis en évidence dans le Chablais. Seuls quelques ceps se sont révélés positifs. Cela entraînera la mise en place d'un périmètre de lutte obligatoire.

Nous rappelons l'importance de signaler au plus tôt des ceps symptomatiques. Seule une analyse en laboratoire permet de différencier la maladie du bois noir (sans gravité dans nos conditions) de la flavescence dorée, deux maladies aux symptômes identiques. Description des symptômes sous : [https://www.agroscope.admin.ch > thèmes > production végétale > protection des végétaux > service phytosanitaire Agroscope > organismes nuisibles réglementés > organismes de quarantaine > flavescence dorée > symptômes et contrôles](https://www.agroscope.admin.ch/themes/production%20v%C3%A9g%C3%A9tale/protection%20des%20v%C3%A9g%C3%A9taux/service%20phytosanitaire/Agroscope/organismes%20nuisibles%20r%C3%A9glement%C3%A9s/organismes%20de%20quarantaine/flavescence%20dor%C3%A9e/sympt%C3%B4mes%20et%20contr%C3%B4les)

## DROSOPHILA SUZUKII

Veillez à mettre en place les mesures prophylactiques (effeuillage, dégrappage, enherbement court, filet...)

Aucune ponte n'a été observée à ce jour dans l'ensemble des échantillons. Résultats disponibles sur <http://www.agrometeo.ch/fr/drosophila-suzukii-pontes>

## ENTRETIEN DU SOL

Semis d'espèces peu concurrentielles : Afin de réduire l'utilisation d'herbicide sans influencer la qualité du raisin, il existe la possibilité de semer en automne (de fin août à mi-octobre) du Brome des toits (*Bromus tectorum*) ou un mélange de semences développé pour les situations séchardes du Valais central (pour interligne ou pour talus de banquettes). En situations sèches, ces semis se limitent généralement à une hauteur de 30 à 40 cm, mais ils peuvent atteindre 80 cm de haut en sol riche ou en année pluvieuse. C'est pourquoi nous ne les recommandons pas en cultures basses (vignes en gobelet ou fil porteur inférieur à 60 cm). Mélanges OH à commander auprès de OH Semences.

Semis d'engrais vert : Un couvert végétal temporaire peut s'avérer intéressant hors de la période végétative de la vigne ou bien pour gérer le repos du sol après un arrachage. Certaines espèces couvrantes et/ou à croissance rapide diminuent le développement des plantes adventices. En revanche, le couvert puise de l'eau pour sa croissance. Attention donc, en zones sèches et lors de période de forte croissance de la vigne, à détruire l'engrais vert avant qu'il ne concurrence la vigne sur le plan hydrique. Mélanges UFA "Viti Fit Automne" à commander auprès de Landi Saxon.